

COMMUNIQUÉ

Budget participatif : deuxième édition des Enveloppes de quartiers

Pour la deuxième fois, les habitantes et habitants de Rezé sont appelés à devenir acteurs de leur ville en proposant des projets d'intérêt général qui seront financés par la Ville. L'ouverture de la phase de participation aura lieu le 6 janvier.

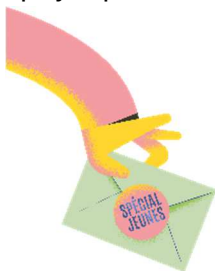
Ciné en plein air, matériel pour la guinguette en bord de Sèvre, amphithéâtre de plein air, radio, aménagement d'une place, plantation de fruitiers, ateliers d'écriture... « **Les sept projets lauréats de la première édition des Enveloppes de quartiers ont tous été menés à bien** pour le plaisir de tous. Après ce succès, la décision a été prise de réitérer l'opération en 2025 », indique Eva Paquereau, adjointe déléguée au dialogue citoyen. « Toutes les Rezéennes et tous les Rezéens, de 9 ans et plus, sont invités à se creuser les méninges afin d'imaginer pour leur quartier des projets festifs, culturels, solidaires... »



Pour participer, il faudra :

- **Constituer une équipe de trois personnes minimum** (avec un référent adulte pour les mineurs)
- **Présenter un projet d'intérêt général répondant aux exigences du règlement**, entrant dans les compétences de la Ville, réalisable dans l'espace public, respectant la nature et les riverains. Cette fois, il sera possible d'utiliser le foncier métropolitain (trottoirs, voirie, chaussée).

Les services de la Ville étudieront les propositions pour vérifier leur faisabilité et leur respect du règlement intérieur afin de dresser la liste des projets retenus qui seront soumis au vote des habitants. En 2023, 28 des 71 projets présentés avaient franchi cette étape.



Chaque votant disposera de 4 jetons à répartir sur les projets de son choix, dont un qui devra être déposé sur un projet porté par un groupe de jeunes. Un coup de pouce pour inciter encore plus les 9-18 ans à proposer des idées. **Les sept projets lauréats recevront une enveloppe de 5 000 € pour leur réalisation.**

Calendrier :

- Du lundi 6 janvier minuit au vendredi 7 février minuit : dépôt des projets candidats
- Du 10 février au 30 mars : instruction par les services de la Ville
- Samedi 26 avril : annonce des projets retenus
- Du samedi 3 mai au dimanche 18 mai à minuit : phase de vote
- Vendredi 6 juin : annonce des projets lauréats
- Juin 2025-juin 2026 : réalisation des projets lauréats

Des permanences seront organisées du 8 au 28 janvier sur les marchés, à la sortie d'écoles, à la médiathèque, au skatepark, dans les supermarchés... pour répondre aux questions des Rezéennes et Rezéens.

+ Toutes les infos : jeparticipe.reze.fr